NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCREDITATION DES PERSONNES RESSOURCES EN DEVELOPPEMENT DES HABILETES MENTALES

EN BREF

Les habiletés mentales dans l'optimisation de la performance en ski et snowboard :
« C'est la combinaison des compétences cognitives requises par un athlète pour faire face de manière appropriée et efficace aux différentes situations rencontrées individuellement et collectivement dans les contextes sportifs »

Crée en 2007, les critères de la procédure d'accréditation de la FFS sont remis à jour dès 2024 pour mieux répondre aux besoins d'optimisation des athlètes. Cette procédure d'accréditation consiste en une démarche qualité permettant aux intervenants extérieurs, aux athlètes et aux entraîneurs, de travailler en toute confiance et professionnalisme sur le champ des habiletés mentales.
L'accréditation concerne uniquement l'intervention en préparation mentale.

CRITÈRES D'ACCRÉDITATION 2025

- **Formation initiale des intervenants :** Minimum de 120h de formation initiale spécifique sur la préparation mentale. Justification d'un stage pratique dans cadre de sa formation
- **Expériences :** 2 années d'expérience post-formation initiale
- **Supervision :** Obligation d'être supervisé par un psychologue ou un psychiatre
- **Questionnaire :** Obligation de remplir un questionnaire d'actualisation des informations chaque année.
- **Signature de la charte des intervenants en DHM FFS**
- **Cotisation annuelle 80€**

L'accréditation offre la possibilité :

- d'intégrer le réseau des intervenants en DHM animé par la DTN de la FFS.
- de participer à un séminaire annuel (partage d'expérience, nouveauté,...)
- d'être sollicité(e) pour intervenir auprès de sportif(ve)s licencié(e)s dans les structures de la FFS
- de bénéficier d'une visibilité sur le site internet de la FFS et de mettre en avant son statut d'accrédité
- d'avoir accès à un outil de collaboration permettant de créer et partager du contenu avec le réseau des intervenants DHM accrédités.

CALENDRIER
DES DEMANDES D'ACCREDITATION

Renouvellement d'accréditation	Du 1er au 15 juillet 2025
Nouvelle demande d'accréditation	Du 1er au 30 septembre 2025

UN DOUTE ?
CONTACTEZ-NOUS

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Sébastien Coutant (Pôle Vie de l'athlète) : scoutant@ffs.fr
Nicolas Coulmy (Pôle Développement, Formation et Suivi Scientifique) : ncoulmy@ffs.fr

CONTACT ADMINISTRATIF
Pour toute demande d'accréditation (dossier)

Marie SAPPEY (service médical) : msappey@ffs.fr